



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Malika FABJAN
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s Absent-e-s	Marie-Agnès DOUGOUD, Dany PETRIS
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023**
2. **Approbation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter – exercice 2024**
3. **Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de CHF 35'500.- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné aux infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements**
4. **Approbation crédit budgétaire supplémentaire de CHF 32'000.- destiné à la réfection des chemins pédestres**
5. **Communications de l'exécutif**
6. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023

Mme Weiss, p.3, subvention jeunes sapeurs : « ...600.-au budget... ». Puis, **page 4, 96** immeubles ? **P. Revillet** explique que le 96 correspond au premiers chiffres de la fonction, il faut l'enlever et **ajouter PF patrimoine financier**

P. Claret, p.2 , 1^{er} § et sous P. Revillet, 1^{ère} ligne : la diminution des recettes fiscales de 116'000.- des P

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

M. Fabjan, p.6 : « ...ajouter à ses remerciements **Mmes Leïla Raverdino et Delia Fontaine.** »

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité.

- 2. Présentation du budget de fonctionnement, du taux des centimes additionnels, du taux des centimes additionnels sur l'impôt sur les chiens, ainsi que de l'autorisation d'emprunter - exercice 2024**

Le Président lit la délibération et passe au vote de celle-ci.

La délibération N°2/2023 est approuvée à l'unanimité.

- 3. Proposition du Maire d'ouvrir un crédit de CHF 35'500.- pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements**

S. Battiaz demande sur quels éléments est basé le chiffre de CHF 35'500.- et il est répondu que celui-ci est communiqué par l'ACG.

B. Fontaine explique que le mécanisme du FIDU encourage les communes à investir dans les infrastructures futures liées au logement. Par ex. 7'000.- par logement créé, 350'000.- pour chaque nouvelle classe créée dans une école distante, etc...

Le Président lit la délibération et passe au vote.

La délibération N°3/2023 est approuvée à l'unanimité.

- 4. Approbation crédit budgétaire supplémentaire de CHF 32'000.- destiné à la réfection des chemins pédestres**

N. Hafner lit le DECIDE et passe au vote.

La délibération N°4/2023 est approuvée à l'unanimité.

- 5. Communications de l'exécutif**

L. Weiss informe qu'une demande de marquage émanant d'un habitant de la rue du Faubourg nous est parvenue pour raison de sécurité. Demande nous est faite de faire une ligne jaune au sol à la sortie de chez lui.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

Après discussion et demande à l'OCT, il ressort que la décision nous incombe, s'agissant d'une rue communale. Décision est prise de donner suite à cette demande s'agissant de sécurité, mais aussi pour habituer les usagers à ne pas garer n'importe où.

J.-M. Dunand demande comment cette réponse à une demande d'un privé sera annoncée, car il faudrait éviter un précédent encourageant chacun à faire sa demande...

B. Fontaine estime qu'il s'agit là d'un non-sens, car dans la rue du Faubourg, il n'y a pas de places marquées. La solution serait alors de marquer 3-4 places ou toute la rue, au motif de réduire la dangerosité.

M. Fabjan ne comprend toujours pas quelles sont les règles et regrette qu'il faille peindre des lignes jaunes sur les routes pour signaler qu'il y a danger à cet endroit. Elle estime qu'il faut faire quelque chose car c'est dangereux.

J.-M. Dunand propose alors de mettre un miroir en face...**S. Battiaz** l'aménagement de la zone avec des bornes...

L. Weiss demande si la ligne jaune vers l'hydrant est respectée ? Réponse un peu plus, mais pas systématiquement.

R. Dunand pense que c'est du ressort de la commission mobilité, de consulter l'OCT aussi et de faire au mieux.

N. Hafner conclut qu'il s'agit d'un sujet pour l'exécutif et la commission. A suivre.

R. Florez informe avoir assisté, avec **N. Hafner**, à la dernière séance du comité de la Fête au village dont le PV vous sera transmis bientôt. Beaucoup de questions posées auxquelles nous avons pu répondre. L'équipe est bien organisée, motivée, et plusieurs points ont été évoqués dont ceux des parkings, des commandes de matériel et des autorisations à demander. Il n'y a pas de soucis à se faire, le budget est voté et tout s'annonce au mieux pour une belle fête.

En réponse à la question du budget, **R. Florez** rappelle qu'une somme de CHF 60'000.- est prévue et a été votée. Mais ce n'est pas une obligation de tout dépenser... Il ajoute avoir sollicité les maires-adjoints de la Champagne qui sont tous motivés pour nous prêter du matériel si nécessaire.

N. Hafner précise que ces 60'000.- ne constituent pas une somme « à dépenser » et ce sera au CM de valider.

L. Thévenoz signale qu'une enveloppe d'environ 5'000.- est prévue pour des animations à l'intention des habitants à l'exclusion de celles d'ordre privé (tours en poneys, stand de maquillage par ex.) L'ordre de grandeur du budget a été donné au comité à titre indicatif.

Le Président ajoute que ce sont des éléments destinés à leur trésorier pour un suivi des dépenses aussi bien celles d'ordre culturel (animations) que celles d'ordre général (impressions affiches, programme, etc..) à la charge de la commune.

En résumé, le budget de la Fête à Soral vient d'être voté et le CM restera en contact avec le trésorier et l'exécutif pour le suivi des dépenses.

W. Ruckstuhl rappelle que pendant ces 3 jours le village sera fermé à la circulation, aussi une proposition a été faite de mettre à disposition des vélos de toutes sortes pour circuler

dans les rues du village sans voitures. A ce stade, les stands de nourriture sont majoritaires. A suivre...

R. Florez informe que pour le Noël des aînés, le traiteur a été choisi (Café Fontaine), de même que le magicien. Il demande si une animation musicale en plus est prévue ? A voir avec **D. Pétris** (rapidement) et avec la commission manifestations.

Pour participer au Noël des aînés, **R. Florez** rappelle la date, **le 17.12**, et demande d'envoyer un courriel à **C. Ruckstuhl** pour s'inscrire, avant la fin du mois.

De plus, il rappelle la Soirée à la Revue, avec conjoints, le **26.11. à 16H + resto**. S'inscrire aussi auprès de **C. Ruckstuhl**.

Enfin, la sortie des employés-repas de fin d'année + CM aura lieu le **19.01.24**.

R. Florez s'occupera des réservations.

Enfin, il rappelle que le prochain CM aura lieu le **04.12.23 avec conjoints**. S'inscrire auprès de **C. Ruckstuhl**.

Enfin, il informe que pour le Cœur du village, nous sommes dans un processus de recours « à la chaîne ». La dernière nouvelle, c'est qu'une lettre de réponse a été envoyée, en réponse à leur lettre de réponse. Malgré de petites concessions faites de notre part, force est de constater que les requérants n'en font pas de tout et campent sur leurs positions. Leur dernière demande porte sur l'ensoleillement des bâtiments... A force de rajouter des compléments aux réponses faites, force est de constater que ce processus est appelé à durer fort longtemps...

6. Propositions et questions individuelles

L. Thévenoz demande si un comptage des voitures est prévu, car il y a beaucoup de trafic.

L. Weiss confirme qu'une période de comptage de 3 semaines est prévue avant le 19.12.

W. Ruckstuhl demande s'il est possible de poser le radar à plus 2 endroits maintenant ? Et la réponse est oui.

M. Fabjan remercie **N. Hafner** pour les beaux concerts à l'Eglise.

S. Brun-Battiaz rappelle le Marché de Noël le 25 novembre et précise que 25 stands sont déjà réservés.

M. Staub a 3 points à partager :

- demande de mettre une caméra à la déchetterie pour dissuader les gens de jeter n'importe quoi, n'importe comment
- rééquiper la cuisine du bâtiment de la Mairie, car beaucoup d'ustensiles manquent...

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

- site internet de la commune : proposition d'engager un étudiant ½ jour par semaine pour aider le secrétaire général. A étudier.

N. Hafner remarque qu'il y a 3 sites pour la commune, dont 2 sur lesquels il est impossible de publier.

- « J'habite à Soral » le Facebook libre permettant de publier

- Mairie de Soral : officiel – filtre probablement assuré par **D. Pétris**

- « T'es de Soral ? » qui le gère ? **C. Fontaine** explique être sortie des 2 non officiels et donc ne pas savoir qui les gère. Elle se renseignera et pense qu'il faudrait garder Mairie de Soral seulement et choisir un administrateur hors comité. A suivre.

Rappel : Prochain bureau le 20.11. à 18H pour la séance CM du 4.12.

La séance est levée à 19H50.